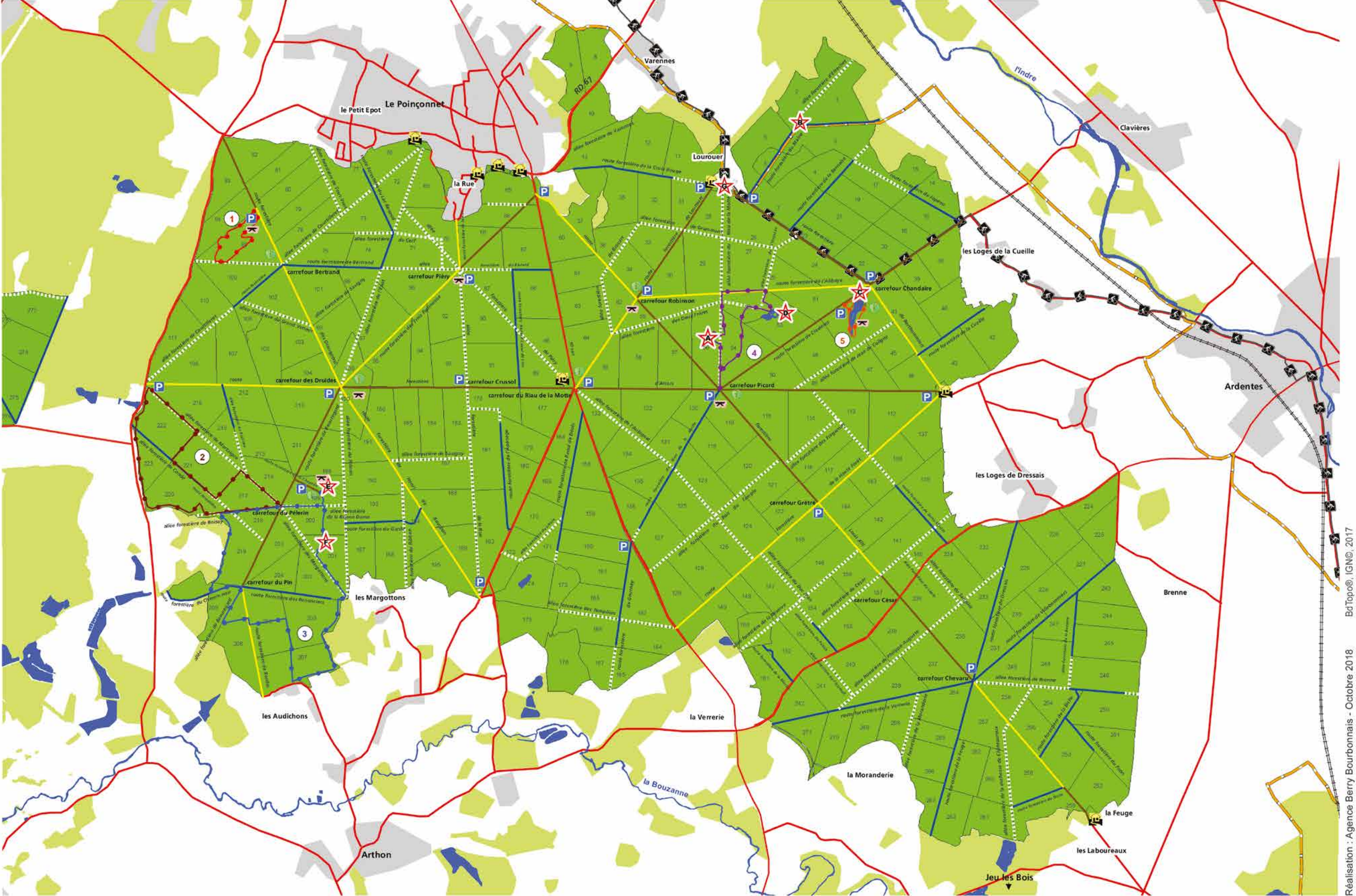




Zone urbaine

Forêt domaniale de Châteauroux

Forêt privée

Espaces verts, culture, prairie

Routes et allées forestières

Route forestière revêtue ouverte à la circulation

Route forestière revêtue fermée à la circulation

Route forestière empierrée fermée à la circulation

Allée forestière fermée à la circulation

Route publique

Itinéraires et circuits de randonnée

GR 46

Indre à vélo

1 - Sentier des Orangeons - 1,75 km

2 - Sentier de Mortaigne - 5,50 km

3 - Sentier de Beauregard - 7,00 km

4 - Sentier de la Motte - 3,50 km

5 - Sentier de l'étang de Berthommiers - 1,15 km

Voie ferrée

Sites historiques remarquables

A : Château de la Motte

B : Château du Maine

C : Etang des Berthommiers

D : Etang des deux-frères

E : Chapelle de la Bonne Dame du Chêne

F : Croix Baloue

G : Ancienne église de Lourouer-les-Bois

Sites d'accueil

Aire de stationnement

Aire de pique-nique

Panneau d'information ENS

Maison forestière

0 0,425 0,85 km

1:30 000

FORÊT DOMANIALE DE CHÂTEAUROUX

5 354 ha

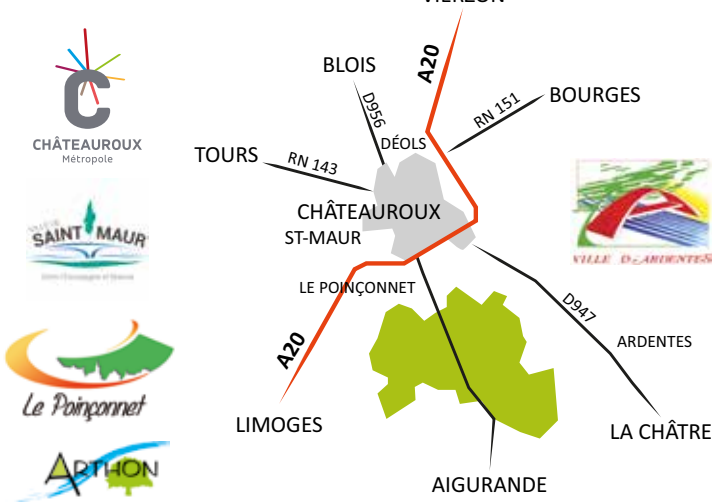
Réalisation : Agence Berry Bouronnais - Octobre 2018
BdTopo®, IGN©, 2017



Infos utiles

Office National des Forêts (ONF)
104, allée de Lourouer-les-Bois
36330 Le Poinçonnet
Tél. 02 54 22 08 94

Office de Tourisme de Châteauroux
2, Place de la République
36000 Châteauroux
TÉél. 02 54 34 10 74



Une histoire de forêt

Les origines

Il n'existe pas de texte décrivant la forêt avant le XVII^e siècle.

Les traces les plus anciennes d'une activité humaine se présentent sous forme de ferriers attestant d'une activité métallurgique parfois antique.

À l'époque médiévale, la forêt appartient aux seigneurs de Déols puis à la maison de Chauvigny. En 1502, au décès d'André III, le dernier des Chauvigny, la forêt est partagée entre les familles d'Aumont et le seigneur de Latour-Landry. Profitant de leur mésentente, Henri II de Bourbon, Prince de Condé et père du grand Condé, achète les terres des baronnies de Bommiers et de Châteauroux en 1612. La famille des Princes de Condé devient propriétaire des forges de Clavières en 1680. La forêt contribue à l'essor de la production de fer. Elle est alors traitée en taillis à courte révolution de 20 à 30 ans pour la production de charbons de bois.

En 1736, la forêt devient royale avec l'acquisition par Louis XV du duché de Châteauroux, vendu par Louis IV de Condé, Comte de Clermont. Elle est confiée en apanage au Comte d'Artois, frère de Louis XVI, en 1744.

Les aménagements

La carte la plus ancienne connue à ce jour regroupant les forêts de Bommiers et de Châteauroux date de 1682. Elle est consultable aux Archives Nationales.

Le premier document de gestion à proprement parler, date lui de 1785.

La forêt, partagée en triage, a été exploitée en taillis pour la production de charbon de bois. Au sein de la forêt, quelques futaies ont subsisté dont celle des Trois Fouineaux pour répondre au besoin des forges en bois de charpente et autres grosses pièces nécessaires à la fabrication du fer.

Après une période révolutionnaire au cours de laquelle sont joints des bois d'origine ecclésiastique, la forêt doit répondre à un changement profond d'orientation dans le milieu du XIX^e siècle. La raréfaction de bois issus de futaie, la concurrence du charbon aidée des traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique donne un coup de grâce au fer fabriqué aux bois. En 1874, les forges de Clavières ferment.

Débuté alors la mise en conversion des anciens taillis de chêne vers la futaie. En 1841, plus de mille hectares de taillis sont mis à vieillir. En 1861, cet effort

est poursuivi avec 1 700 hectares supplémentaires. Il restait en 1886, outre les anciennes futaies des Trois Fouineaux, du Maine et de la Verrerie, environ 2 200 hectares de taillis sous futaie dont les taillis pour certains d'entre eux sont encore exploités après la dernière guerre mondiale.

Le nom de la forêt

Beaucoup de personnes l'appellent à tort forêt du Poinçonnet. En effet, près de la moitié de la forêt se situe sur cette commune. Mais son véritable nom est forêt domaniale de Châteauroux. Domaniale parce qu'appartenant au domaine privé de l'État, Châteauroux parce que son nom est déjà mentionné sur les documents du XVII^e siècle. Administrativement, la forêt concerne cinq communes : Ardentes, Arthon, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet et Velles.

Le nom des routes forestières

L'aménagement de 1785 est à l'origine des principales voies forestières qui traversent la forêt. Créées sous l'apanage du Comte d'Artois, les routes, allées et carrefours ont parfois reçu des noms issus de personnalités proches de son entourage. Le carrefour Grétre, par exemple, porte le nom du maître des forges de Clavières de 1786 à 1799.

Et le carrefour Bertrand ? Non pas le général, mais celui de son père Henry Bertrand, maître des Eaux et Forêts auprès de l'apanage du Comte d'Artois qui lui-même succédait à une lignée de maîtres particuliers des Eaux et forêts à Châteauroux ou à Bommiers.

Les châteaux en forêt

Le château de la Motte (A)



Photo Franck Jarry.

L'origine est fort ancienne et doit remonter aux princes de Déols au XI^e et XII^e siècle. La motte castrale construite en bois à l'origine, laisse aujourd'hui les traces de la basse-cour et de la haute-cour délimitées par des douves protectrices.

Le château du Maine (B)



Photo Franck Jarry.

Il ne reste aujourd'hui de ce château aux origines inconnues, que des douves entourant une plate-forme carrée accolée à l'ancienne digue de l'étang du Maine. L'ensemble est visible de la route éponyme.

Les étangs de la forêt

L'étang des Berthommiers (C)



Photo Franck Jarry.

L'origine de l'étang est inconnue, mais tout laisse à supposer qu'il a été créé à l'époque médiévale comme d'autres étangs de la forêt.

Situé dans un léger bas fond, sa forme actuelle date de 1976 après avoir été curé et muni d'une digue avec bonde, déversoir et trop plein. Il est uniquement alimenté par le ruissellement des eaux de surface des terres situées en amont.

Derrière le déversoir en aval à environ 3 km se situe l'étang saint Michel. Le trop plein de celui-ci se jette dans l'Indre à la Forge de l'Isle.

L'étang des Deux Frères (D)



Photo Franck Jarry.

Aménagé dans sa forme actuelle en 1977, cet étang collecte les eaux de ruissellement des parcelles forestières situées en amont, là où se trouvait jadis l'étang de la Motte.

Son nom est tiré d'une page d'histoire, mais laissons parler Eugène Hubert, ancien archiviste de 1895 à 1931 au département de l'Indre à Châteauroux : « *en 1174, les deux fils de Raoul VI de Déols, âgés de 14 et 16 ans se noient en voulant récupérer un canard qu'ils avaient tué sur l'étang de Grammont qui bordait l'abbaye. Selon la tradition, Raoul VI fait construire sur la presqu'île, une chapelle qui recevra la sépulture de ses enfants. En 1680, Thaumass de la Thaumassière écrit que l'on pouvait encore voir dans les ruines de la chapelle, les effigies des jeunes noyés et une plaque de cuivre gravée relatant l'accident.* »

Les lieux sacrés

La chapelle de la Bonne Dame du Chêne (E)



Photo Eugène Hubert - Archives départementales de l'Indre.



Photo Franck Jarry.

« *Par bref du 1^{er} mai 1456, Guy de Chauvigny obtint du nonce du pape en France la permission de faire transférer en la chapelle de son château le service divin. La chapelle primitive avait fait place à une simple niche en forme d'autel qui d'après la tradition avait été édifié par un garde particulier. Sur la demande M. Thayer, sénateur et gendre du général Bertrand, demeurant à Touvent près de Châteauroux, l'état autorisa en 1862 la reconstruction.* »

La croix Baloue (F)



Photo Eugène Hubert - Archives départementales de l'Indre.

« *La visite de la chapelle de la Bonne Dame du Chêne ne serait pas complète si l'on n'allait pas faire dans une clairière le tour d'une vieille croix autrefois ornée des instruments de la passion. À cette croix, qui porte sans doute le nom de son fondateur, étaient suspendus des petits sachets d'étoffe aux diverses couleurs et contenant des fragments du bois de la croix que dans une pensée pieuse, des paysans ont mis pendant quelques temps au cou de leurs jeunes enfants malades et ont rapportés ensuite après la guérison.* »



Photo Franck Jarry.

Ancienne église de Lourouer les Bois (G)



Photo Franck Jarry.

Toujours selon Eugène Hubert : Lourouer-les-Bois signifie l'oratoire près des bois.

L'église dédiée à Saint Pierre dépendait de l'Abbaye de Déols. La tour du clocher date de la fin du XII^e siècle.

Le vieux puits près de l'église est construit à la fin du XVIII^e siècle suite à l'arrêt du Conseil d'État du 27 août 1771 permettant les travaux estimés à 740 livres. Le curé vend l'équivalent en arbres de haute futaie dans le patrimoine de la maison curiale. Il s'était pris de compassion pour les habitants qui jusqu'alors buvaient l'eau croupie des fossés et des mares.

La population de Lourouer-les-Bois décroît. Celle du Poinçonnet sur l'axe de Châteauroux-Cluis augmente jusqu'à atteindre le cinquième de la population de la commune. Ainsi en 1874, la commune change de nom pour devenir Le Poinçonnet.

La forêt domaniale aujourd'hui

L'Office national des Forêts (ONF) gère la forêt domaniale de Châteauroux. Dans cette forêt, la production de bois d'œuvre est un enjeu fort et permet d'approvisionner notamment la filière de transformation de bois de chêne de qualité. La forêt est cultivée, les paysages évoluent en fonction de la sylviculture et de l'âge des peuplements.

L'ONF intègre dans sa gestion forestière la protection et la préservation des milieux naturels. Les sites remarquables tels les mares, les étangs font l'objet d'une gestion particulière. L'ONF a, à cet effet, créée des îlots de sénescences maintenant des vieux bois dans lesquels plus aucune exploitation ne sera possible. Les peuplements les plus remarquables sont quant à eux classés en îlots de vieillissement avec un âge d'exploitabilité fixé à 250 ans.

La chasse, bien qu'elle soit considérée comme une activité de loisirs, est avant tout nécessaire à la régulation des populations animales et au bon développement de la végétation.

Pour l'accueil du public, l'ONF réalise avec la collaboration financière des communes d'Ardentes, d'Arthon, de Châteauroux, de Déols, d'Étrechet, de Jeu-les-Bois, du Poinçonnet et de Saint-Maur ainsi que du Conseil départemental de l'Indre au titre du Fonds départemental des Espaces Naturels Sensibles, des aménagements comme les aires de stationnement et de pique-nique, les sentiers de randonnées et panneaux d'information ainsi que le ramassage des déchets laissés par les visiteurs sur une grande partie de la forêt. Dans le cadre d'un mécénat avec l'entreprise Balsan d'Arthon, a été créé en 2008 un Parcours d'Orientation (PPO) - *sur les pas de la biche* - au départ du carrefour Picard.

La forêt est fréquentée par les promeneurs, chasseurs, exploitants forestiers, etc. qui doivent se respecter et prendre soin des lieux afin de préserver un espace de convivialité sur toute l'année.

Les différentes pratiques de chasse



Photo Patrice Prot.

Plusieurs modes de chasse sont pratiqués en forêt : la chasse à tir en battue sur cervidés et sangliers, à course aux cerfs, aux chevreuils et aux sangliers.

De l'ouverture de la chasse en septembre jusqu'à sa fermeture, fin février, la chasse à tir est pratiquée les lundis et vendredis.

De septembre à fin mars, la chasse à course est pratiquée les mardis et samedis pour la vénerie cervidés et sur cinq jeudis pour celle du sanglier.

Le dimanche et le mercredi ainsi que les jours fériés, la chasse n'est pas pratiquée en forêt domaniale de Châteauroux.

Les arbres de la forêt

Le chêne sessile (quercus petraea)



Photo Franck Jarry.

C'est la principale essence forestière de la forêt. Il recouvre en peuplement 75% des parcelles forestières.

Il a besoin de lumière pour vivre et ceci dès son jeune âge.

Il peut, sur les meilleurs sols, atteindre une hauteur de 40 mètres vers l'âge de 200 ans (*carrefour Robinson*).

Principale essence forestière des forêts anciennes du bassin ligérien, il supporte des sols pauvres et résiste à la sécheresse.

Il est reconnaissable par son gland attachée au rameau sur un pédoncule très court et par ses feuilles bien détachées les unes des autres.

Son bois est de grande qualité et est très recherché pour l'ameublement, le parquet, la charpente, la traverse, la trituration, le bois de chauffage et pour les plus belles pièces, là où les nœuds sont absent pour la fabrication de douelles pour la tonnellerie.

Le chêne pédonculé (quercus robur)

Avec ses 25% de recouvrement, il est essentiellement présent dans les bas-fonds et sur les argiles en terrain calcaire.

Exigeant sur l'approvisionnement en eau, il souffre en période de sécheresse.

Il se distingue du sessile par la présence d'un long pédoncule et par ses feuilles disposées en bouquets.

Les utilisations de son bois sont semblables à ceux du chêne sessile.

Le hêtre (fagus sylvatica)

Essence d'accompagnement des chênes, il joue plus un rôle sylvicole que de production.

Appelé également fouineau (*route forestière des trois fouineaux*) ou fayard par les forestiers, il pousse essentiellement sur sol acide.

Reconnaissable à son tronc lisse, à ses feuilles poilues sur le pourtour et à son fruit, la faine.

Son bois est utilisé pour l'ameublement, la menuiserie intérieure, la parqueterie.

Le charme (carpinus betulus)



Photo Franck Jarry.

Il est reconnaissable à son tronc cannelé, à ses feuilles dentelées et son fruit, la samare.

Il est exploité comme bois de chauffage.

Charme ou hêtre - comment les différencier

Tout simplement par un moyen mnémotechnique, une phrase amusante à retenir : « le charme d'Adam, c'est d'être à poil » à lire à haute voix pour comprendre l'astuce.

Les autres essences forestières rencontrées :

De nombreux fruitiers dont le merisier, l'alisier, le cormier, le pommier mais également le frêne, le tremble, le bouleau, l'érable champêtre, le saule marsault, le pin sylvestre (planté vers la fin du XIX^e siècle) et quelques arbustes comme le noisetier, l'aubépine, le fusain, le troène sur sol neutre, le houx, le néflier, la bourdaine sur sol acide.

Une forêt gérée durablement

La forêt de Châteauroux est gérée dans le cadre d'un document de gestion dénommé «aménagement» dans le vocabulaire du forestier.

Ce document fixe des orientations de gestion pour les 276 parcelles forestières en tenant compte des peuplements, de leur âge, de leur état sanitaire, de leur densité, de la dimension des tiges ainsi que de la répartition chêne sessile/chêne pédonculé.

Il suit indirectement les orientations déjà prises lors des aménagements précédents de la forêt. A ce sujet, depuis le premier aménagement en 1785, sept autres ont suivi œuvrant à l'amélioration des peuplements et à la pérennité de la forêt. Les mises en régénération des anciens peuplements de chêne ont débuté lors de la dernière guerre mondiale de 1939 à 1941. Les peuplements issus de ces premières régénérations sont aujourd'hui au stade de la jeune futaie et ont fait l'objet d'une désignation de tiges d'avenir (ceinturage de l'arbre à la peinture jaune).

CHARTRE DU PROMENEUR

	Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.		Il n'abandonne pas ses détritus dans la forêt.
	Il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas.		Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Il se garde de troubler leur croissance.
	Il fait attention à son chien : les animaux de la forêt sont chez eux.		Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés.
	Il demande une autorisation pour le ramassage de bois mort.		Il sait que les chantiers forestiers sont des zones dangereuses.
	Il sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment.		Il sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade.